

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nouvelle tarification pour les P+R des Echutes et des Potences

La Ville de Sion adapte sa gestion des parkings-relais. L'objectif est de favoriser le report modal des pendulaires aux entrées de la ville. La nouvelle tarification entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2026.

Les parkings-relais sont des outils importants dans la gestion de la mobilité urbaine. La Ville de Sion en a deux : le P+R des Échutes, à l'entrée Est de la ville, et le P+R des Potences, à l'entrée Ouest. Ces parkings sont principalement destinés aux pendulaires qui travaillent ou étudient à Sion et aux personnes qui visitent la ville à la journée.

Cependant, avec le développement des quartiers Est et Ouest et l'amélioration des liaisons en transports publics, on constate aujourd'hui une modification des usages. De plus en plus de personnes résidant à proximité utilisent les P+R comme un parking privé où ils laissent leur voiture à l'année. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de rendre ces P+R payants, tout en garantissant des tarifs très avantageux. « Nous voulons maintenir la fonction des parkings-relais et éviter qu'ils ne soient colonisés par des voitures-ventouses », explique Raphaël Marclay, conseiller municipal en charge des travaux publics et de l'environnement.

#### Tarification simple et avantageuse

Dès le 1<sup>er</sup> août 2026, les parkings P+R seront payants en journée afin de garantir une meilleure rotation du stationnement.

- CHF 1.- de l'heure ;
- CHF 5.- par jour.

Le stationnement est gratuit durant les 90 premières minutes, ainsi que la nuit de 19h00 à 07h00 et le week-end du vendredi 19h00 au lundi 07h00. Il est limité à 7 jours dans les parkings des Potences et les P4 et P5 des Echutes, et à 12 heures dans les P1, P2 et P3 des Échutes.

#### Abonnements adaptés aux pendulaires

Un système d'abonnements différenciés est mis en place :

- CHF 30.- par mois ou CHF 300.- par an pour les personnes qui travaillent ou étudient hors périmètre de proximité ;
- CHF 70.- par mois ou CHF 700.- par an pour les personnes qui travaillent ou étudient dans le périmètre proche.
- Les personnes qui ont un abonnement à l'année hors périmètre proche peuvent bénéficier d'une offre combinée « parking + transports publics » ou « parking + vélo ».

Les abonnements peuvent être commandés en ligne sur le site de la Ville. Pour tout renseignement, on peut s'adresser au secrétariat de la section au 027 324 16 32 ou par mail à [parkingspublics@sion.ch](mailto:parkingspublics@sion.ch).

## Informations aux usagers

Durant le mois de juillet, les parkings des Echutes et des Potences seront équipés de panneaux d'affichage dynamiques. Les usagers seront ainsi informés directement des fermetures ponctuelles, en fonction des différentes manifestations organisées sur ces sites.

Sion, le 25 juin 2026

## Personnes de contact :

- Raphaël Marclay, conseiller municipal en charge des travaux publics et de l'environnement  
079 830 61 26; [r.marclay@sion.ch](mailto:r.marclay@sion.ch)
- Patrick Astori, chef du service des travaux publics et de l'environnement  
027 324 16 11 ; [p.astori@sion.ch](mailto:p.astori@sion.ch)